Mouvement des Entreprises de France

Deux accords qui améliorent la compétitivité des entreprises et innovent en faveur de l'emploi des salariés expérimentés

Publié le 21 novembre 2024

Le Medef se félicite que les partenaires sociaux aient conclu le 14 novembre les deux négociations sur l'emploi des séniors et l'assurance chômage et confirme la signature des accords trouvés.

Alors que la conjoncture économique est marquée par de fortes incertitudes, les partenaires sociaux ont pris leurs responsabilités en menant un dialogue social pragmatique et efficace qui s'est conclu par deux accords sur l'emploi des salariés expérimentés et l'assurance chômage, ainsi que par un accord complémentaire sur l'évolution du dialogue social.

Ces deux accords illustrent la volonté du Medef de conduire un dialogue social ambitieux dans l'intérêt des entreprises et de leurs salariés, et manifestent la capacité des partenaires sociaux à se saisir des grands enjeux qui comptent pour le pays.

Au terme de cette négociation le Medef est au rendez-vous de ses engagements. Les deux accords préservent la compétitivité des entreprises, améliorent l'efficacité du modèle social, tout en accompagnant la mise en œuvre de la réforme des retraites.

Par ailleurs, un troisième accord propose de supprimer la limite de trois mandats syndicaux dans les CSE pour toutes les entreprises.

La démocratie sociale n'a cessé de fonctionner ces derniers mois, les partenaires sociaux sachant trouver un terrain d'entente sur des enjeux majeurs, par exemple fin juin sur l'amélioration de la prévention et de l'indemnisation des victimes d'accidents du travail et des maladies professionnelles. L'issue de cette négociation démontre à nouveau que les partenaires sociaux étaient les mieux à même de s'accorder sur des mesures qui améliorent la performance du régime d'assurance chômage et innovent pour favoriser l'emploi des séniors. Pour le Medef, cela témoigne de l'efficacité et de la vitalité du dialogue social, qui, mené dans un esprit constructif, sait se saisir de questions essentielles pour la compétitivité des entreprises au profit de l'emploi durable et de la réussite de la France.

Le Medef appelle le gouvernement à agréer la convention d'assurance et à transposer fidèlement dans la loi ces accords sur l'emploi des seniors et l'évolution du dialogue social, sans remettre en cause les équilibres trouvés.